

Revue du Nouvel-Ontario

REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO

Parle français et tais-toi. La rhétorique post-vérité de la corporation Laurentian 2.0

Thierry Bissonnette

Number 46-47, 2021–2022

Pour l'université française à Sudbury

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102594ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102594ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bissonnette, T. (2021). Parle français et tais-toi. La rhétorique post-vérité de la corporation Laurentian 2.0. *Revue du Nouvel-Ontario*, (46-47), 123–140.
<https://doi.org/10.7202/1102594ar>

Tous droits réservés © Institut franco-ontarien, 2022

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Parle français et tais-toi. La rhétorique post-vérité de la corporation Laurentian 2.0

THIERRY BISSONNETTE

*Laurentian University
Université de Sudbury*

Les guerres considérables que Louis XIV eut à soutenir pendant le cours de son règne, en épuisant les finances de l'État et les facultés du peuple, trouvèrent pourtant le secret d'enrichir une énorme quantité de ces sangsues toujours à l'affût des calamités publiques qu'ils font naître au lieu d'apaiser, et cela pour être à même d'en profiter avec plus d'avantages.

Marquis de Sade, *Les 120 journées de Sodome*

Dire le contraire de ce qu'on pense peut relever de l'ironie. Dire le contraire de ce qu'on fait relève du mensonge ou de l'hypocrisie, mais cela peut aussi être un pur acte de pouvoir. C'est un des paradoxes du dictateur : non seulement ce qu'il vous dit transcende les faits, mais le fait même de vous le dire court-circuite le mécanisme dialogique du discours. Pour ce locuteur autoritaire, l'autre n'est convoqué que pour être congédié d'avance afin qu'un certain état de choses soit imposé. Cet autre, déchu, se retrouve ainsi enfermé dans une double injonction de venir discuter, et de ne pas le faire. Comme l'aurait dit autrefois Maurice Duplessis à l'Assemblée nationale du

Québec, « Toé, tais-toé! » — ce que j'appellerai désormais le « mécanisme TTT ».

Le 1^{er} février 2021, l'Université Laurentienne, sise à Sudbury, se plaçait sous la protection d'une loi² qui lui a permis de suspendre les normes du travail aussi bien que la liberté universitaire et les droits de la personne. Sous le prétexte d'une situation financière soudainement intenable, le recteur Robert Haché et son équipe ont donc pu se débarrasser de plus d'une centaine de professeurs et d'une cinquantaine d'autres employés. En raison de ce geste sans précédent au Canada, certains professeurs, dont moi-même, ont été congédiés avant de passer automatiquement du statut de professeur titulaire à celui de professeur émérite. Du jamais vu, sauf peut-être en Absurdistan.

Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage, dit le proverbe, et on ignore encore si la stratégie employée pour rétablir la viabilité de l'Université Laurentienne aura fait davantage de dégâts que le péril invoqué pour la mettre en œuvre. La thérapie de choc de la LACC, déployée par un recteur et une vice-rectrice fraîchement embauchés et visiblement peu ancrés dans leur nouveau milieu, était-elle inévitable, ou bien découlait-elle d'un fantasme de gestionnaire désincarné?

Voilà pourtant des années que l'Université Laurentienne cheminait vers la lumière, au long de deux plans stratégiques joviaux et de dizaines de consultations et de

¹ Bien qu'il soit incertain que cette phrase ait été proférée en chambre par Duplessis, la chose a fini par faire partie du folklore autour du personnage. Voir, à ce sujet, Alexandre Turgeon, « "Toé, tais-toé!" et la Grande Noirceur duplessiste : genèse d'un mythe », *Histoire sociale / Social History*, vol. 46, n° 92, novembre 2013, p. 367-396.

² Il s'agit de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC).

forums ultra-démocratiques (« *Have your say* », dit la formule d'usage). Tout cela pour en venir là? Comme si les décisions du Conseil des gouverneurs s'étaient effectuées dans un univers parallèle, mais dangereusement plus effectif que cette coopération apparente.

Rappelons que des négociations en vue d'une nouvelle convention collective avaient stagné dès juillet 2020. De délai en délai, l'impression d'une mauvaise foi cryptique augmentait, jusqu'à ce qu'on crie famine, comme par hasard quelques jours après la fin des inscriptions pour le printemps. Puis, en mars 2021, alors que le contrat de l'accordeur de pianos était reporté au mois de septembre, il est devenu tentant d'évoquer un désaccord planifié... Face au secret de la Cour, le syndicat des professeurs sera condamné à s'agiter en vain, tout comme le Sénat de l'Université, alors que de musèlement en musèlement le mécanisme TTT imposera sa sourdine.

Évanouissement de la chose francophone et mort clinique du Sénat

Mais revenons en arrière afin d'observer un autre exemple particulièrement pernicieux et prémonitoire de ce mécanisme « Toé, tais-toé! », c'est-à-dire le Comité sur l'évanouissement de l'espace francophone, dont les travaux se sont déroulés à partir de 2019. Profitant de cette structure prometteuse mise en place par le préposé (officiellement « vice-recteur associé ») aux affaires francophones sous l'impulsion du haut exécutif, les professeurs ont pris la balle au bond et ont exigé qu'on procède à une analyse comparative des programmes de 2009 à 2019, afin d'en souligner les lacunes et de les pallier.

En mars 2021, par un coup de théâtre qui préfigurait la démolition des études en art dramatique, le vice-recteur

associé démissionne, alors que son analyse contribuera fort probablement à faire fermer la moitié des programmes dont on décriait justement le piètre développement par l'Université Laurentienne. Scénario trop familier : « *Have your say, then shut up!* ».

La chose rappelle cette scène du film *Barton Fink*, des frères Coen, dans laquelle un commis voyageur raconte sa visite chez le médecin à son nouveau voisin de chambre :

Je suis allé voir le toubib en lui disant que j'avais une oreille infectée, pour qu'il me l'examine. Quelques minutes plus tard, il me dit : vous avez une oreille infectée, ça fera dix dollars. Mais puisque je vous ai dit que j'avais une oreille infectée, c'est vous, qui me devez dix dollars! Ç'a été le début d'une dispute³.

Quant au Sénat de l'Université, responsable des affaires universitaires, l'entité sera elle aussi marginalisée de l'intérieur. En effet, une fois les procédures pour faire face à l'urgence financière enclenchées, l'aspect comptable court-circuitera tout autre levier, rendant caduque l'action des sénateurs. On va plus ou moins imposer au Sénat la création d'un comité chargé de le représenter auprès des responsables de la LACC, bien que l'autorité universitaire de l'entité ait été effectivement suspendue depuis le 1^{er} février. Lorsque les six sénateurs désignés reviendront à la maison après avoir été pris en otage de la confidentialité juridique pendant des semaines, ce sera pour présenter une liste des suppressions de programmes et de personnel que, de l'avis du recteur, il sera nécessaire d'accepter, sous peine de voir l'Université périr. Le mécanisme TTT frappait encore.

Quelques semaines plus tard, un document officiel relatera la tâche malaisée de renforcer le mandat bilingue et triculturel en effectuant une coupe à blanc dans les

³ *Barton Fink*, film d'Ethan et de Joel Coen, 1991.

programmes⁴. Que peut-on y comprendre, sinon que la santé de l'Université Laurentienne, aux yeux de la province et de l'administration, résidait dans une transplantation du cerveau, sinon une greffe de l'âme? Cette transformation identitaire se reflète d'ailleurs dans l'appellation *Laurentienne 2.0*, qui deviendra une expression clé du régime Haché.

Autres tropes de la rhétorique post-vérité

1) *Le faux dilemme*

Outre le cas extrême du mécanisme TTT, quelques figures de rhétorique ont eu une forte récurrence dans le discours de nos artisans de la restructuration. Un morceau de choix, que je viens d'évoquer, est le faux dilemme, lequel force à choisir entre deux options bien tranchées afin d'occulter toute autre solution plus subtile. Ainsi, au soir du 31 janvier, serait apparue spontanément l'alternative entre le recours à la LACC ou périr, bien que la suite des choses ait démontré à quel point cette stratégie sous-tendait des mois et des mois de préparation. Et ce, sans compter qu'elle se révélerait presque aussi coûteuse que de ne rien faire du tout⁵.

⁴ Document intitulé *Charting a New Path Forward / Se frayer une voie nouvelle*, distribué au printemps 2021. Alors que la diapositive 5 de la version française relate comment « [l]e sous-comité du Sénat et l'Université [ont proposé] de supprimer 65 programmes de premier cycle et 11 programmes des cycles supérieurs, la diapositive 7 inclut le vœu suivant : « Prendre les mesures appropriées pour renforcer le mandat de bilinguisme et de triculturalisme de l'Université ». En regard de l'effet immédiatement dévastateur de la fermeture de programmes sur le mandat mentionné, le paradoxe était patent.

⁵ En septembre 2021, l'Université Laurentienne obtient une deuxième extension de la procédure. À terme, elle aura dû emprunter au minimum 35 millions de dollars, alors que les coupes massives lui ont permis d'en économiser 40 millions (récurrents, prétendra-t-on). De plus, on constate une diminution de 32 % dans

Dans sa lettre ouverte du 18 mai 2021, le recteur réitère ce dilemme tout en multipliant les déclarations emphatiques concernant l'avenir radieux de l'institution :

Le choix qui s'est imposé à nous était clair : fermer les portes ou prendre la voie de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) afin de sauver l'Université. [...] Désormais tous nos efforts sont résolument axés sur l'avenir, sur ce qui vient à partir de maintenant, sur l'édification du futur⁶.

Martelant, comme à son habitude, des verbes comme *demeurer, continuer, célébrer*, le recteur s'étourdit néanmoins à propos d'un avenir extraordinaire, par-delà la gravité extrême des coupes effectuées. Mais que faire, quand le docteur Haché survient pour vous informer qu'une maladie fulgurante vient d'envahir votre corps et que, pour éviter votre décès, il faudra vous amputer de la moitié de vos organes? Pour le dire à la façon du personnage de Barton Fink : « Ça faisait pourtant des années qu'on le disait à votre équipe, que vous alliez nous rendre gravement malades, et tout ce beau monde faisait la sourde oreille! »

En effet, quiconque a assisté à l'ultime présentation budgétaire du recteur précédent, Dominic Giroux, à l'hiver 2017, aura eu envie de manger son chapeau en 2021. À ce moment, et malgré des dépenses exorbitantes, l'équipe Giroux et sa firme comptable avaient trouvé le moyen d'établir un budget « équilibré », moyen-

les inscriptions, et la réputation à moyen terme de l'institution est lourdement endommagée. Si on calcule bien, il est aisé d'imaginer une autre stratégie où des coupes plus raisonnables auraient permis de diminuer les dépenses sans s'autodétruire à ce point, et de façon tout aussi « récurrente ».

⁶ Robert Haché, « La Laurentienne maintenant, la Laurentienne de demain... », *La Voix du Nord*, 18 mai 2021, www.lavoixdunord.ca/courrier-des-lecteurs/la-laurentienne-maintenant-la-laurentienne-de-demain-1217a55574a2f40cefd169ef9961ee2a (consulté le 18 mai 2021).

nant quelques tours de passe-passe autour du déficit à long terme. Quelques mois plus tard, celui qui a dirigé l'Université durant presque une décennie démissionne afin d'occuper un autre emploi. Dès l'automne 2017, son vice-recteur Pierre Zundel, qui assure alors l'intérim comme recteur, affirmera aux départements que l'institution est au bord du gouffre, lui qui paraissait pourtant à la présentation du budget évoquée plus haut, s'enthousiasmant autour de slogans, tel celui-ci : « Il n'y a pas que des arbres dans la forêt »!

En 2019, Robert Haché, recruté comme recteur par un conseil d'administration relativement semblable à celui de 2017, aura la lourde tâche de dévoiler la réalité au grand public, avec l'excuse pitoyable de son arrivée récente : « Nous n'avions tout simplement pas d'autre choix à ce moment-là que de prendre la voie que nous avons choisie. Sinon, nous aurions littéralement dû fermer les portes de l'Université⁷ », déclare-t-il en septembre à CBC, après des mois de silence. Il a beau soutenir que les causes de la situation remontent à plusieurs années, pas un mot sur les détails, sinon que les dépenses ont été trop imposantes. Outre le caractère douteux de présenter une seule solution à la faillite, cette pirouette va jusqu'à intégrer une réécriture en douce de l'histoire.

2) La prophétie autoréalisatrice

Proche parente du faux dilemme, la prophétie autoréalisatrice est à deux tranchants. Il s'agit d'orchestrer la crise, en refusant si nécessaire de l'aide et en assombrissant le

⁷ Radio-Canada, « Se déclarer insolvable était la seule option pour la Laurentienne, selon son recteur », *Société Radio-Canada. ICI Nord de l'Ontario*, 8 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822371/entrevue-universite-laurentienne-restructuration-recteur> (consulté le 9 septembre 2021).

présent pour mieux faire resplendir le futur. « Nous savions, a-t-on écrit en mai, que le chemin serait difficile et que bien des membres de notre famille à la Laurentienne seraient touchés⁸. » Heureusement est venue la LACC, qui a permis d'assurer un avenir durable.

Deux ou trois paragraphes après avoir fait un trait en gras entre la Laurentienne d'aujourd'hui et la Laurentian de demain, on nous a assuré que, dans le monde merveilleux de ce campus, *rien ne change*. Des verbes clés s'imposent : *nous demeurons, nous continuons, nous célébrons...* Quelque part entre le père Ubu et Donald Trump, nos fameux chefs de famille proclament la pérennité de l'institution pour mieux masquer l'amputation multiple qu'ils viennent d'effectuer. Par un effet comique involontaire, de telles déclarations s'adressent davantage aux créanciers principaux qu'à la communauté immédiate.

À moins, bien sûr, que ce soit nous qui n'ayons rien compris à l'ère post-vérité où on se situe. Comme le disait Big Brother, « l'esclavage, c'est la liberté, l'ignorance, c'est la force », ou encore « l'anglais, c'est le français, les coupes c'est la croissance ».

Selon la logique de nos « génies » de la réingénierie éducative, *gaspiller, c'est durable*. C'est du moins ce qu'ils ont dû penser en s'engageant dans la LACC, un processus qui demeure à chiffrer. Outre les 36 millions de dollars empruntés comme fonds de transition, considérons d'autres coûts et conséquences :

⁸ Robert Haché, « La Laurentienne maintenant, la Laurentienne de demain... », *La Voix du Nord*, 18 mai 2021, <https://www.lavoixdunord.ca/courrier-des-lecteurs/la-laurentienne-maintenant-la-laurentienne-de-demain-1217a55574a2f40cefd169ef9961ee2a> (consulté le 18 mai 2021).

- Mise en danger des fonds destinés à la francophonie et au bilinguisme;
- Mise en péril du recrutement à court et à moyen terme;
- Perte de crédibilité nationale;
- Rupture des liens de confiance régionaux;
- Griefs syndicaux, poursuites individuelles.

Il n'y a aucun doute, économiser trop vite, ça peut coûter cher...

3) L'analogie boiteuse, ou la comparaison abusive

Du côté du désormais ex-ministre des Collèges et des Universités, Ross Romano, c'est l'analogie boiteuse qui ressortait le plus comme procédé durant les premiers mois de la crise. En comparant la situation d'une université avec celle d'Algoma Steel, il confondait la production d'acier avec celle de l'objet beaucoup plus complexe qu'est le savoir. Algoma Steel, avant comme après ses problèmes budgétaires, produisait de l'acier. L'Université Laurentienne, après la LACC, aura en grande partie cessé d'alimenter la réflexion de la société nord-ontarienne sur elle-même, autant qu'elle cessera d'être un rempart contre l'assimilation des francophones et des autochtones.

Cette comparaison abusive contenait, d'autre part, une carotte toxique. En évoquant les 150 millions de dollars versés à Algoma Steel par les gouvernements après sa restructuration, Ross Romano laissait clairement miroiter un traitement semblable à une institution qui venait de mutiler le cœur de sa mission⁹. Qui sait si le député

⁹ « In the second letter, dated April 20, Romano asked Joly whether the federal government would provide funds for Laurentian once it emerges from insolvency under the Companies' Creditor Arrangement Act

d'Algoma ne formulait pas là le désir inconscient, et bientôt réalisé, d'être déplacé vers un secteur plus approprié pour lui...

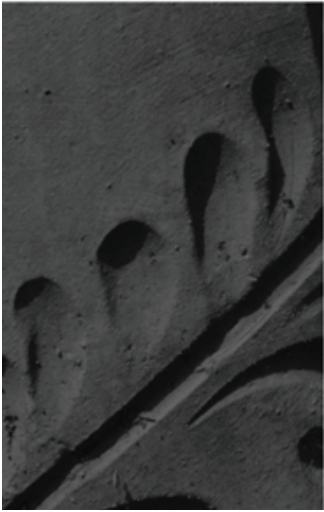
La Laurentienne est morte, vive la Laurentienne!

Non contents de falsifier le passé et d'embrouiller le présent, les décideurs entreprennent maintenant, au risque de donner des grincements de dents au logicien, de *continuer la planification de l'avenir*.

La Laurentienne de demain étant déjà devenue celle de maintenant, un magnifique éventail de programmes en arts nous est offert. Dans la liste suivante (figure 1), devinons combien de professeurs francophones à temps plein sont attirés aux domaines mentionnés :

(CCAA). Romano said the province and the federal government provided \$150 million for Algoma Steel when it emerged from insolvency. "I believe strongly Ontarians expect our two levels of government to collaborate on Laurentian University, as well," he wrote. » Darren McDonald, « Ontario Says It Welcomed Offer from Federal Government to Help Save French Programs at Laurentian University », *CTV News – Northern Ontario*, 2 juin 2021, <https://northernontario.ctvnews.ca/ontario-says-it-welcomed-offer-from-federal-government-to-help-save-french-programs-at-laurentian-university-1.5453418> (consulté le 15 juin 2021).

Figure 1 – Programmes en français ayant survécu à la crise



LA LAURENTIENNE D'AUJOURD'HUI –
Se frayer une *voie nouvelle*.

» **Arts**

Offerts en français :

- Criminologie
- Droit et justice
- Équité, diversité et droits de la personne
- Études interdisciplinaires
- French as a Second Language
- Psychologie
- Sociologie

La réponse : sept. Aucun professeur en criminologie, un seul en droit, aucun en équité, diversité, un en études interdisciplinaires, aucun en *French*, trois en psychologie, deux en sociologie. Sur le plan du maintien des apparences, c'est du grand art.

Peu importe. Nous aurons désormais des inscriptions qualifiées de *solides et de stables*, un copié-collé de ce que le syndicat exigeait à propos des emplois. Avec la baisse imminente de 30 % dans les inscriptions en première année pour l'automne 2022, il y a de quoi se gratter la tête. Sauf qu'attendez, en s'étant mis les communautés francophones et autochtones à dos, on va du même coup renforcer nos relations avec elles, tout comme on va le faire pour les programmes et les services que l'on vient de démolir.

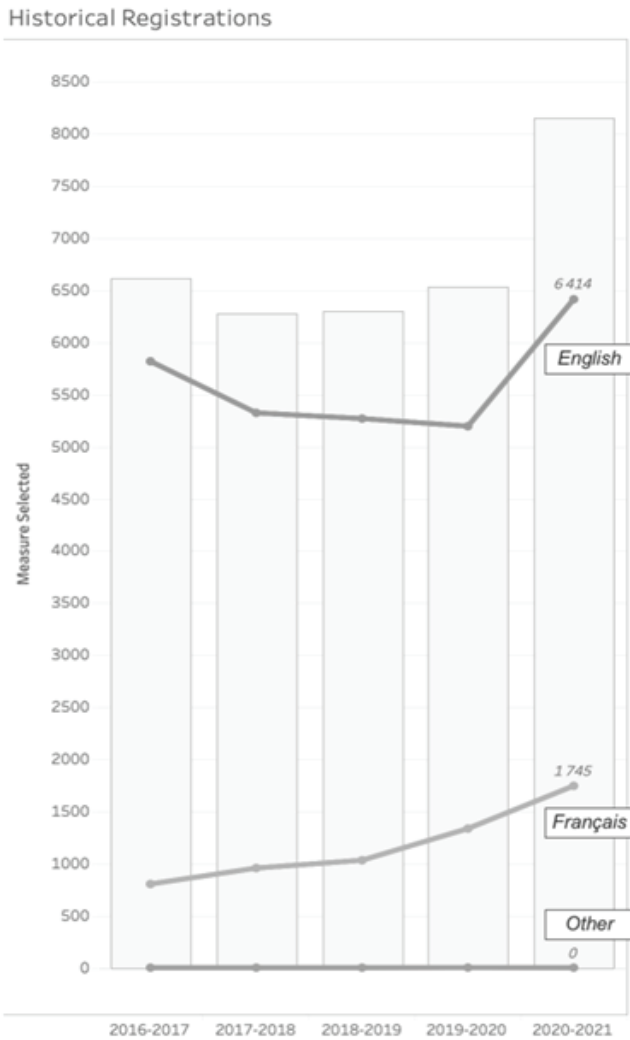
En allemand, la locution *Einstürzende Neubauten* signifie «détruire des bâtiments neufs», en référence à certains développements inutiles en ex-Allemagne de l'Est. Alors que l'Université Laurentienne vient d'investir plus de 60 millions de dollars dans la construction de bâtiments au cours des dernières années, il est tout à coup question de vendre du terrain et des immeubles, faute d'argent, faute d'étudiants pour les occuper. Quant à des programmes fraîchement réinventés, tels que ceux d'environnement et de littérature et culture francophones, quoi de mieux que de les abolir afin de «dresser un plan de croissance» à l'aide de «d'intervenants externes puis internes» qui permettront de «cerner les attentes et les soutiens¹⁰»? S'il y a un interprète dans la salle, qu'il se lève.

Au passage, il faudra aussi expliquer une phrase comme celle-ci, émise par le recteur : «Ce n'est pas la Laurentienne qui a choisi les programmes à couper, ce sont les étudiants¹¹ ». Ainsi, il y aurait assez peu de différence entre les programmes universitaires et un menu de cafétéria. Ça tombe bien, car la Laurentienne 2.0 pourra aussi abolir les entités désuètes que sont le comité de planification universitaire et le comité des programmes. Ou encore mieux, invitons les étudiants à administrer eux-mêmes l'Université, et pourquoi pas, à y donner les cours...

¹⁰ Document interne.

¹¹ Document interne.

Figure 2 – Évolution des inscriptions de 2016 à 2021
(source : Université Laurentienne)



Plus sérieusement, observons la progression des inscriptions de 2016 à 2020 (figure 2). La ligne du bas correspond aux étudiants francophones, ce qui permet tout de suite de voir l'escroquerie qui a mené aux licenciements. Seul un regard sur les programmes considérés individuellement permettait de crier à la baisse d'inscriptions. En fait, les salles de classe étaient de plus en plus pleines, mais souvent grâce à des étudiants non spécialisés, vu l'interdépendance des programmes et l'abondance de majeures et de mineures.

On peut donc renverser la proposition du recteur Haché de la manière suivante : *ce ne sont pas les étudiants qui ont court-circuité une variété de cours en progression depuis 2016, mais un petit groupe d'apprentis sorciers formés à la manipulation des données d'inscription!*

D'un autre côté, le recteur Haché n'a pas chômé lorsqu'il tentait d'éviter la création de 150 chômeurs... Dès l'automne, il cognait à toutes les portes pour recevoir de l'aide, sauf peut-être celle du Comité des langues officielles. Il faut dire qu'une aide à l'endroit du fait francophone aurait considérablement gêné la capacité de la Laurentian d'utiliser la LACC...

En lisant entre les lignes le *Protocole pour les équipements*¹², on a peut-être une clé de compréhension : *pour maximiser l'efficacité, rien ne vaut l'élimination à la source*. Puisque les non-remplacements et les gels d'embauche des douze dernières années n'ont pas suffi à freiner la surpopulation professorale, il nous fallait un congédiement en bloc, suivi d'une forte baisse des inscriptions à des programmes qui n'existent plus. En épuisant ainsi l'offre, puis la demande, on s'assurerait de ne pas avoir à trop

¹² Document interne.

réembaucher, avec peut-être le bonus, à l'horizon, d'une seconde vague de fermetures.

Inventeur digne de Graham Bell, monsieur Haché s'est ensuite repris en proposant à sa communauté un 2 juillet renouvelé, afin de garantir une certaine continuité. Le vendredi 2 juillet, en reconnaissance du dévouement et de la résilience du personnel et du corps professoral, nous profiterons donc d'une *Journée officielle de bien-être*. Rien de mieux pour se fortifier les membres fantômes!

Cette intervention insipide a ensuite eu comme écho une série de publicités burlesques, aux affirmations très orwelliennes¹³. En définitive, rien ne vaut la vieille technique du docteur Coué, celle de l'autosuggestion : « J'ai de beaux programmes, j'ai une belle mission, je suis bilingue et attrayant, je suis triculturel et viable, viable, viable, viable... ». Sauf que l'effet placebo a ses limites, et nos gestionnaires aveugles auront surtout fait la preuve de leur talent pour meubler l'espace du discours afin de gagner du temps. Si on prend au pied de la lettre tous ces vœux de continuité dans le succès, nul doute que *l'élimination à la source* a de beaux jours devant elle!

Conclusion : bienvenue à la Mining University

Nous pourrions allonger ce bêtisier à l'aide d'autres déclarations publiques subséquentes de la Laurentian, laquelle s'acharne toujours à prétendre qu'elle propose désormais une offre *robuste* et *dynamique* en matière de programmes francophones¹⁴. Cela ne ferait cependant

¹³ « Cette Laurentienne est fière de ses accomplissements »; « La Laurentienne *que vous recherchez* est positionnée pour prospérer »; « La Laurentienne *que vous connaissez* demeure profondément déterminée »; « La Laurentienne *dont vous avez besoin* continuera de produire de solides résultats. »

¹⁴ Après que cette assertion a été tournée en dérision, l'institution s'est limitée à l'appliquer à ses programmes restants, notamment celui

qu'amplifier un sentiment d'absurdité encouragé par l'opacité technocratique du processus interminable enclenché au début de 2001, quand il conviendrait plutôt d'aller au-delà du non-sens apparent afin de mieux établir et reformuler le récit des événements.

Pour retracer un tel récit, rappelons-nous un lapsus fameux, émis à la fin de 2019. Les médias avaient alors repris un communiqué de l'Université Laurentienne où on se vantait d'avoir engagé une première directrice à la tête de l'Université des Mines du Canada¹⁵, une entité sortie d'on ne sait où. Il s'agissait, en réalité, du poste de direction de l'École des Mines Goodman, organisme anglophone sis à l'Université Laurentienne et majoritairement financé par le secteur privé.

Questionné à ce sujet, le vice-recteur par intérim, Serge Demers, expliquera que l'Université des Mines est un simple slogan imaginé par les responsables du marketing. Plus tard, le recteur Haché conviendra de modifier le slogan, afin d'éviter la confusion entre un surnom et une incorporation véritable, mais deux ans après, on constate que la révision n'a été effectuée que dans la version française du site de l'Université (ce qui a moins de conséquence, puisque le programme de génie minier en français n'existe plus). Quant au portail de l'École Goodman, il arbore toujours fièrement le slogan confus¹⁶.

d'éducation : « Nous sommes fiers de notre Faculté d'éducation. L'Université Laurentienne offre deux programmes robustes dans les deux langues officielles du Canada. » Source : <https://laurentienne.ca/faculte/education>

¹⁵ Radio-Canada, « Une première femme à la tête de l'Université des Mines du Canada », *Société Radio-Canada*, 30 octobre 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1368302/nomination-jennifer-abols-sudbury-pdg-societe-innovation-miniére> (consulté le 31 octobre 2021).

¹⁶ À cet effet, consulter : <https://goodmanschoolofmines.laurentian.ca/>.

Mais s'agit-il vraiment de confusion? Imaginons plutôt un instant qu'il soit possible de prendre ce lapsus au pied de la lettre et que la Laurentian soit *véritablement* l'Université des Mines depuis 2019, le mot *des* ayant ici un sens possessif. Il serait tout à coup moins absurde de voir une institution prétendument bilingue et triculturelle saccager l'essentiel de son mandat apparent, puisqu'un autre scénario serait déjà en marche depuis un certain temps.

Ce n'est donc pas à une *restructuration financière* que nous aurions eu affaire, mais plutôt, en profondeur, à un *changement de mission*. En lieu et place d'une université traditionnelle, qui favorise un spectre diversifié de savoirs et s'ancre dans la diversité et les spécificités de sa société d'accueil, il s'agirait à présent de consolider l'émergence d'une école polytechnique asservie aux besoins de l'industrie et du pragmatisme le plus étroit, en droite ligne avec le déclin des humanités en Occident.

Références

- Baillargeon, Normand, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux Éditeur, 2009.
- Haché, Robert, « La Laurentienne maintenant, la Laurentienne de demain... », *La Voix du Nord*, 18 mai 2021, <https://www.lavoixdunord.ca/courrier-des-lecteurs/la-laurentienne-maintenant-la-laurentienne-de-demain-1217a55574a2f40cefd169ef9961ee2a> (consulté le 18 mai 2021).
- McDonald, Darren, « Ontario Says It Welcomed Offer from Federal Government to Help Save French Programs at Laurentian University », *CTV News – Northern Ontario*, 2 juin 2021, <https://northernontario.ctvnews.ca/ontario-says-it-welcomed-offer-from-federal-government-to-help-save-french-programs-at-laurentian-university-1.5453418> (consulté le 3 juin 2021).
- Radio-Canada, « Se déclarer insolvable était la seule option pour la Laurentienne, selon son recteur », *Société Radio-Canada. ICI Nord de l'Ontario*, 8 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822371/entrevue-universite-laurentienne-restructuration-recteur> (consulté le 9 septembre 2021).
- Radio-Canada, « Une première femme à la tête de l'Université des Mines du Canada », *Société Radio-Canada*, 30 octobre 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1368302/nomination-jennifer-abols-sudbury-pdg-societe-innovation-miniere> (consulté le 31 octobre 2021).
- Turgeon, Alexandre, « “Toé, tais-toé!” et la Grande Noirceur duplessiste : genèse d'un mythe », *Histoire sociale / Social History*, vol. 46, n° 92, novembre 2013, p. 367-396.